L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An	$3 00
Six Mois	1 50
Quatre Mois	1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés des Premier et Quatrième Districts à l'Encan.

Les quatre rangées de Résidences Nos 2627-29-31-33 rue Rousseau, enseignes de la rue Quatrième,

Cottage Double Nos 1205-07 rue Clara, et le Cottage Double 1213-15 rue Clara seront vendus à l'enchère Publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne

MARDI, LE 3 JANVIER, A MIDI.

SUCCESSION DE FREDERICK S. LYON

No 74 241 - DIVISION E—COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E, ledit ordre daté le 23 novembre 1904, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 3 janvier 1905, à midi la propriété ci après—

1° Deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, désignés par les numéros 1 et 2 de l'ilet No 11 (maintenant 49) borné par les rues Rousseau, Quatrième, Troisième Thomas (anciennement rue Fu tes) numérés 1 et 2 de l'ilet No 11 (maintenant 49) borné par les rues Rousseau, Quatrième, Troisième Thomas (anciennement rue Fu tes) numérés 1 et 2 de l'ilet No 11 (maintenant 49) borné par les rues Rousseau, Quatrième, Troisième Thomas (anciennement rue Fu tes) d'après le plan No 2 8 dans les r gis res de G B Strisger, ancien notaire Ledits lots mesurant comme suit à savoir Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Rousseau et Quatrième et mesurant 32 de face à la rue Rousseau par 118 10" de profondeur et façade à la rue Quatrième, et le lot No 2 31 9" de face à la rue Rousseau, par 118 10" de profondeur entre lignes égales et parallèles Les améliorations sont connues comme Nos 2627 29 31—33 rue Rousseau.

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clara Clio Willow (autrefois rue Martin) et la rue Erato, désigné par le No 7 sur un plan dressé par A. S. Phelps, ancien voyer, le 1er janvier 1846 et d'après un autre plan par Giroux et Castaing, anciens architectes le 28 avr 1851 et déposé en l'étude de R H Ker, ancien notaire Le dit lot mesurant en mesure américaine 32' de face à la rue Clara, plus ou moins, par 126' 7" 1"' de profondeur plus ou moins Entre lignes parallèles et étant à une distance de 32' de l'encoignure des rues Clio et Clara Les améliorations sont connues comme 1205 07 rue Clara

3° Un autre certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, désigné par le No 9 sur le susdit plan et mesurant aussi 32 à la rue Clara plus ou moins par 126 7" 1", plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles et étant à une distance de 96' de l'encoignure des rues Clio et Clara. Les améliorations consistant en un cottage double connu comme 1213-15 rue Clara

Conditions — Un tiers en plus comptant à l'option des acquéreurs, et la balance s'il y en a à un an ou en un et deux ans de crédit à l'option dudit acquéreur avec 8 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication le même devant être garanti avec 5 pour cent hypothèque spéciale sur la propriété vendue Les taxes de 1904 devant être payés par les acquéreurs en dessus et en plus du prix de l'adjudication 10 pour cent du prix devant être déposé avec l'encanteur au moment de la dite adjudication, et les bâtisses sur les dites propriétés devant être assurées par les acquéreurs les assurances devant être payées en cas de feu au créditeur des billets devant être fournis par l'acquéreur en reconnaissance de la portion de prix à lui payé Les actes de vente devant être exécutés pardevant Francis D. Charbonnet, notaire aux frais des acquéreurs

J. L. ONORATO.
Encanteur et Courtier de Propriétés Foncières.

P A Dufour, avocat.
F. D Charbonnet, avocat. 27 nov—27—déc 4 11 18 25—janv 1 8

J. P. Hecker.

—:o:—

Cottage Double.

Dans le Quatrième District.

Nos 2916-18 Rue Troisième.

Dans l'affaire de la succession de Mme Bertha Fisher (née Hanson).

No 74 553—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau 820 rue Common, près de la rue Baronne JEUDI, le 15 décembre 1904, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans 311 rue Baronne en vertu d'un ordre daté le 10 décembre 1904 par l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire ci dessus intitulée il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., quatrième district de cette ville, l'ilet numéro 4 borné par les rues Troisième, Quatrième, Willow et Claiborne, désigné par le No 6 et mesurant vingt neuf pieds de face à la rue Troisième sur cent vingt sept pieds de profondeur

Conditions—Une moitié en plus comptant, la balance s'il y en a en des termes d'une année après la date de février, huit pour cent d'intérêt payé de la date de la vente jusqu'au paiement, garanti par hypothèque et lien de vendeur et les clauses usuelles de sécurité. Dix pour cent, le paiement non allemande, et l'acquéreur devant assumer les taxes pour l'année 1904, et l'acte de vente devant être passé pardevant E. D. Veil, notaire, aux frais de l'acquéreur.

13 nov—13 20 27—déc 4 11 15

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Matthew Mullatin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 70,215—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Geo. Klostermann, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Gabriel Fernandez, avocat. 24 nov—24 28—déc 3

Succession de Jesse H. Massie.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 74,930 — Division A—Attendu que Mme Mary E. Davidson, veuve de Jesse H Massie a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jesse H. Massie décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Bernard Bruns, avocat.

29 nov—23—déc 3 8

Succession de Jacob J. Hinkel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 74,789 — Division C—Attendu que Apollonia Engel, veuve de Jacob J. Hinkel, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jacob J Hinkel, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Zengel, Thomas & Sathon, avocats.

24 nov—24 28—déc 3

Succession de Adrien Armand.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 74,174—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Adrien Armand, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Bernard Titche, avocat.

24 nov—24 28—déc 3

THE MONONGAHELA RIVER CONSOLIDATED COAL & COKE CO.

PAUL SCHNEIDAU Agent.

CHARBON

GROS ET DETAIL.

Les Commandes des Familles Sollicitées. La Fourniture de Charbon aux Navires une spécialité

Remorquage à des Prix Modiques.

Chantiers: En Ville sur la Levée, au pied de la rue Race. Phone 983; à Algier au Dry Dock. Phone 38.

Bureau en Ville

Rue Carondelet 315.

PHONE 376.

Imprimé Lion commencer en

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve.

Vous préserve des piqures des Moustiques.

En vente au No 149 rue Decatur

Petite bouteille..... 25c.
Grand Format ..... 50c.

Jas. A. Brennan

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Cottage Double de Choix

No 218 et 220 rue Alix.

A proximité du Ferry, Maché, Eglises et Ecoles.

Succession de Adeline Brown, femme d'Alfred Clark

No 74,540—Division A—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

IL SERA vendu à l'enchère publique par JAS A. BRENNAN, Encanteur, Bureau 733 rue Union, MARDI, le 27 décembre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de la Cour Civile de District, daté et signé par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A le 22 novembre 1904, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le 5me district de cette ville, désigné comme lot No 18 dans l'ilet No 7 sur trois No 21 borné par les rues Alix, Séguin, Avenue Pélicas et la rue Bouny (autrefois Peters) d'après un plan par Allen D'Hémécourt, voyer, le 18 mars 1842 et déposé en l'étude de Louis T Caine, alors un notaire en cette ville, d'après lequel ledit lot mesurant en mesure française trente (30) pieds de face sur ladite rue Alix sur cent vingt (120) pieds de profondeur Les améliorations comprenant le cottage double 219 et 220 rue Alix et loué pour environ $16 par mois.

Conditions—Comptant, 10 pour cent de dépôt au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant E. H. Seymour, notaire, aux frais de l'acquéreur

27 nov—27—déc 4 11 18 25 27

Morgan & Pedersen

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE EUGENE CRETIEN, Jr.

No 42,585—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B, Hon. Fred D. King, président, ledit ordre daté et signé le 11 novembre 1904, et adressé à Will J. Morgan, Encanteur, je vendrai à l'enchère publique, MARDI, le 20 décembre 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par ces rues Royale, Union, Paix, Dauphine et Bourbon désigné par la lettre "D" sur un plan de Seghers, voyer, et mesurant 29' 4" de face à la rue Paix, 60' 8" de profondeur sur le côté le plus près de la rue Bourbon, et 60' 2" de profondeur sur le côté le plus près de la rue Royale et 29' 4" sur la ligne du fond.

Les améliorations comprenant une résidence en briques à deux étages, contenant galerie sur le côté et huit chambres. Dans la cour se trouvent hangar, citerne, etc.

Conditions—Comptant. Toutes les taxes de 1904 et incluant celles de 1904 seront payées par le vendeur. L'acte de vente pardevant Robert Légier, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant déposer dix pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente.

WILL J. MORGAN, Encanteur.
331 rue Carondelet.

20 nov—20 27—déc 4 11 18 19 20

EPARGNEZ DU TEMPS

—ET DE—

L'ARGENT

En En ayant Chercher de Suite un Exemplaire de

L'Annuaire de Soards

DE 1904,

Il contient plus de CHANGEMENTS et de NOUVEAUX NOMS qu'en aucune autre précédente. Vous sauverez du temps de l'argent et des ennuis en vous procurant de suite un exemplaire. Les anciens sont inutiles

Pensez Donc! Il ne Coûte que 1 3-4 Cents par Jour, Etant à $6.00 pour 365 Jours.

Prix local $6.00 par express $6.40, expédié au reçu du prix.

—AUSSI UN—

ANNUAIRE COMMERCIAL.

PRIX $1.00, y Compris l'Affranchissement.

Cette publication étant faite par souscription, il n'y a qu'un nombre limité d'exemplaires en vente, qui sont ceux de souscripteurs délinquants.

SOARD'S DIRECTORY CO., LTD., Editeurs. Chambres 35 et 36, 606 Allée Commerciale, coin de la rue Camp.

12 8v

J. L. Onorato.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 7 octobre 1904 dans l'affaire de la succession de Pedro Cuquet, No ——, Division E ledit ordre adressé à J. L. Onorato, Encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, Nouvelle Orléans, MARDI, le 27 décembre 1904, la propriété foncière ci après

Trois lots de terre dans le cinquième district de cette ville dans l'ilet No un (1), borné par le Chemin public, les rues Orléans, Odéon et Homer désignés comme lots numéros 1, 2, 4, 25, 26 et 27, lesquels mesurant comme suit le lot numéro un, formant l'encoignure du Chemin public et de la rue Odéon et mesurant 32 3" de face au Chemin public sur 191 de profondeur et façade à la rue Odéon, 178 4" 3" sur la ligne du lot numéro deux (2) et 29 5" sur largeur dans le fond. Le lot numéro deux mesurant 32' 3" de face au Chemin Public sur 178 4 3" de profondeur sur la ligne du lot numéro un (1) 165 8 9" sur la ligne du lot numéro trois (3) et 29 5 4" de largeur dans le fond, le tout d'après le plan de Joseph Cavelier, daté le 30 février A. D. 1837. Mais ces mesures de ladite propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le 5me district de cette ville, désigné comme lot No 18 dans l'ilet No 7 sur trois No 21 borné par les rues Alix, Séguin, Avenue Pélicas et la rue Bouny (autrefois Peters) d'après un plan par Allen D'Hémécourt, voyer, le 18 mars 1842 et déposé en l'étude de Louis T Caine, alors un notaire en cette ville, d'après lequel ledit lot mesurant en mesure française trente (30) pieds de face sur ladite rue Alix sur cent vingt (120) pieds de profondeur Les améliorations comprenant le cottage double 219 et 220 rue Alix et loué pour environ $16 par mois.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance, s'il y en a en un ou deux ans de crédit à 8 0/0 d'intérêt par an, de la date de l'adjudication publique jusqu'au paiement, et toutes les clauses usuelles de sécurité les taxes de 1904 devant être assumées par les acquéreurs. L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant M. S. Maheres, notaire, et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO
Encanteur.

26 nov—26 27—déc 3 10 17 24 27

Leonard L. Stern.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

Excellente occasion de se procurer des cadeaux de Noël à un sacrifice.

Positivement sans limites ou réserve.

Adolph Stahl vs Standard Trading Co., Ltd. No 74,669, Cour Civile de District Division B

PAR LEONARD L STERN Encanteur—MARDI, le 6 décembre 1904 à 11 heures a. m., sur les lieux No 7 6 rue du Camp il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de Cour signé le 23 novembre 1904, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, à savoir—

Le contenu entier du stock et des installations comme ci après, coffrefort en fer, "Typewriter", pupitre et installations de bureau, table à allonges, garde-manger, fournaises "Steve", sofas de repos, réfrigérateurs, armoires, porte parapluies, services en porcelaine, ameublements de chambres, miroirs commodes et vitrines, tables en onyx machine à coudre, pendules, rideaux, portraits d'être, ornements en biscuit et autres, porte-chapeaux, descentes de lit, miroirs dorés, meubles de cheminées, chiffonnières, vaisselier, lampes, albums, verrerie, tapis, matères, etc., etc.

Conditions—Comptant,

CHARLES B. STROUDBACK, Receveur.
LEONARD L STERN, Encanteur.
Hart & Kernan, avocats du receveur.

28 nov—25 27—déc 4 6

AVIS AUX CREANCIERS.

In re Liquidation de la J. S. Raymond Grocer Co., Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 74,068—Division E Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John E. Bonden Jr. et Alvin O Pry, receveurs et commissaires liquidant dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Saunders et Gurley, avocats. 26 nov—26 30—déc 5

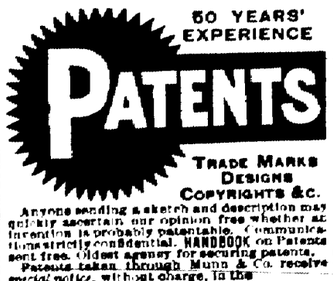

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN.

W. R. Metzler.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

LA GOELETTE "ADOUA."

Dans l'affaire de la succession de Vincent Ferrer.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 74,467

PAR W. R. METZLER, Encanteur — Bureau 312 rue Carondelet—En vertu d'un ordre daté le 30 novembre 1904, signé par l'Hon. Geo H Theard, juge de la Division E, et à moi adressé, je procéderai à vendre la

LUNDI, 12 DECEMBRE,
A 11 Heures A. M.

La goelette "Adoua" à la tête de la rue Toulouse (Vieux Bassin). Acte de vente pardevant L. A. Hubert, notaire public, aux frais des acquéreurs

Conditions—Comptant.

W. R METZLER, Encanteur.

2 déc—2 4 11 12

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Annie Greeg.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 74,348—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par August W Berdon, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. J. O Dauphi, avocat. 2 déc—2 6 11

Succession de Julien Firmin Pintat.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 65 687—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par veuve Firmin Pintat, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Henry Chlapelis, avocat. 2 déc—2 6 11

Succession de Frank Amuscio.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 60,635—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit succ. pte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Magdeleine Nelson, avocat. 1 déc—1 4 11

Succession de Mary Jane Forester, femme de Harvey P McNeely

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 59 370—Division B—Attendu que Mary Jane Forester, femme de Harvey P McNeely, décédée intestat, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mary Jane Forester, femme de Harvey P McNeely, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Conrad O. Collins, avocats.

30 nov—30—déc 4 9

Succession de Mme M Chamberlain

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74 370—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Gertrude Patterson Chamberlain, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Harvey & Ellis, avocats

30 nov—30—déc 4 9

Succession de George ou George A. Norman

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orleans—No 74 836—Division E—Attendu que Peter Hoppe a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dans la succession de feu George ou George A Norman décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Arthur J. Peters, L H Burns, avocats. 30 nov—30—déc 4 9

Succession de Mme Elizabeth Klosterman, femme de John H. Strobel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 74,818—Division C—Attendu que John H Strobel a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Elizabeth Klosterman, femme de John H. Strobel, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Geo. E. Williams, avocat. 30 nov—30—déc 4 9

Succession de Jacob Schoen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,810—Division E—Attendu que John T. Schoen a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jacob Schoen, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Dinkelspiel & Hart, avocat.

27 nov—27—déc 1 6

Succession de Marshall J. Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 73,852—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier et compte final présenté par Julian D. Payne, George Mather et Hewes T Gurley, exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. E. D Saunders, avocat.

27 nov—27—déc 1 6

Succession de Mme Magdeleine Geis.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 74,760, Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Gustave Andressen, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—G. G. Kronenberger, avocat.

26 nov—26 30—déc 5

Succession de Albert (App) Elmore

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 74,794—Division A—Attendu que Eloise Byrd a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dans la succession de feu Albert (App) Elmore, décédé testat: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Abraham Goldberg, avocat. 25 nov—25 29—déc 4

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un intérêt de Propriétés de Valeur du Troisième District.

E M. Delry vs Henry Beckemeyer

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 74,604—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 janvier 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titre et intérêt du défendeur Henry Beckemeyer ou Beckmajer dans et à la propriété ci-après décrite à savoir

Premièrement—Un certain lot de terre et les améliorations qui s'y trouvent dans l'ilet borné par les rues Decatur Espagne Chartres et Enghien dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 5 et mesurant vingt six pieds de face à la rue Decatur sur cent deux pieds de profondeur.

Deuxièmement—Un lot dans le même ilet que le ci dessus et contigu au dit lot ci dessus décrit et désigné comme le lot No 6 et mesurant trente cinq pieds de face à la rue Decatur sur cent deux pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Val J. Stentz, avocat pour le plaignant.

2 déc—2 9 16 23 30—janv 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif. Mardi le 3 Janvier 1905 de Propriété de Valeur du Sixième District.

The Barber Asphalt Paving Company, Solomon Meinsch, subrogé vs Henry L. Garland, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 74,700—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 3 janvier 1905 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un lot de terre dans le sixième district de la Nouvelle-Orléans compris entre les rues Calhoun Story et Barrett et la ligne de division de la propriété Fourcher De Cirée subdivisée en deux portions de terre une faisant face, deux cent quatre vingt neuf pieds cinq pouces de face à la rue Calhoun sur une profondeur et façade sur chacune des rues Barrett et Story de cent vingt pieds entre lignes parallèles, et l'autre portion mesurant deux cent quatre vingt neuf pieds cinq pouces de face sur la ligne de la propriété Fourcher De Cirée, soixante et onze pieds sept pouces et six lignes de profondeur et façade sur les deux rues Story et Barrett entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Benjamin Ory, avocat pour le subrogé.

2 déc—2 9 16 23 30—janv 2 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Quatrième District,

Portant les Nos municipaux 2926, 2928 et 2932 rue Chippewa entre les rues Sixième et Septième.

Elme L Jones vs Charles Bothner et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 74 712—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 15 décembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet No 41 borné par les rues Royale Toulouse, Chartres et St Louis, mesurant trente et un pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Royale sur soixante quinze pieds huit pouces et quatre lignes de profondeur et façade à la rue Toulouse, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions.

Premièrement—L'acquéreur devant assumer jusqu'au montant de son enchère le paiement d'une série de 88 billets d'hypothèque et bien de rendez, tenant sur ladite propriété d'après l'acte passé pardevant F. D. Charbonnet, notaire le 6 octobre 1903 enregistré au bureau des hypothèques de cette paroisse dans le livre 778, folio 413), lesquels dits billets sont faits par le défendeur et sont chacun pour la somme de $100.00 et sont tous datés le 6 octobre 1903 et payables le premier de eux, 13 mois après sa date et les autres successivement, mois par mois ci après faisant le de rnier devant être fait 100 mois après sa date les dits billets portant intérêt au taux de 6 0/0 par an, du 6 octobre 1903 jusqu'au paiement, par une clause spéciale dans le dit acte d'hypothèque et vente l'intérêt sur tous les billets étant dû après le 6 octobre 1904 est payable pour une année d'avance et le plaignant en ceci ayant réclamé d'être payé comptant pour tout intérêt sur les billets non payés au 6 octobre 1905, l'intérêt sur ladite série de 88 billets non encore dûs le 6 octobre 1905 devant être payé pour une année d'avance et chaque année ci-après à la même date d'avance pour une année sur les billets demeurant non encore dûs sur les dites dates respective.

2° L'acquéreur devant payer la balance du prix de l'adjudication, s'il y en a, comptant sur les lieux.

(Mem L'acquéreur ayant le privilège de prendre tous les billets avant leur échéance le plaignant contrôlant et tenant les séries entières.)

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Boatner & Manion, avocats pour le plaignant.

12 nov—12 18 25—déc 2 9 15

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Meubles de Bureau, divers, etc. Amsel Entrepôts et Elévateur, etc.

Dans l'affaire de la Red River Line pour Receveur

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 73,191—En vertu d'un jugement et ordre de vente rendu le 28 octobre 1904 et signé le 2 novembre 1904 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 15 décembre 1904, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un entrepôt de valeur d'environ 150 x 70 sur le bord du fleuve à Shreveport Louisiane terrain loué à bail le bail expirant le 12 mai 1907 le loyer à raison de $72 par an, payable d'avance Une copie du bail avec un relevé à cois attaché montrant la situation exacte dudit entrepôt, peut être examiné dans ce bureau, aussi des détails complets des termes et conditions du bail seront donnés. Aussi un élévateur à vapeur Elévateur d'environ 76 de long au même endroit et dont on se sert conjointement avec le ci-dessus entrepôt

2° Aussi un lot de meubles de bureau et installations et 2 coffre forts en fer. Aussi un grand lot d'entrepôt et de "trucks" pour le coton et pesets de steamboat, pelles, scies, blocs chaînes, toiles cirées, citerne fixe pour lumière électrique, etc., aussi 1 dynamo, le tout d'après l'inventaire enregistré en ce bureau

3° Aussi deux petits entrepôts en bois servant à l'usage des bateaux à vapeur, situé sur la rive du fleuve à East Point et l'autre sur la rive du fleuve à Campbell sur la Rivière Rouge

Conditions — Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

B. R. Forman, avocat pour Carter Bros, plaignants en rule.

J. D Grace, avocat pour le Receiver.

W. S. Benedict, avocat pour la Red River Line. 3 déc—3 7 10 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil de 4 Steamboats de valeur à savoir:

L'ELECTRA, le W. T. GOVELL, le GEM et le RED RIVER

Aussi de Sept Barges Modernes.

Dans l'affaire de la Red River Line pour le Receveur